

# Mobilitéé : galérer moins, travailler mieux!

Autor(en): **Borcard, Vincent**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **87 (2015)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-587428>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.





# Mobilité: galérer moins, travailler mieux!

Domicile et travail. Rapprocher l'un de l'autre, c'est permettre à beaucoup de gens de passer moins de temps en trajets. C'est économiser de l'énergie et alléger le trafic qui étouffe les centres urbains. La solution passe par la création d'un réseau d'espaces de travail partagé. Etat des lieux à Genève.



Un nombre croissant d'indépendants à temps complet ou partiel et de micro-entrepreneurs sont à la recherche d'espaces de travail différents, susceptibles d'être utilisés seulement quelques fois par semaine. A cette demande vient s'ajouter celle des adeptes de télétravail, qui, à l'agitation du foyer, préféreraient la rassurante quiétude d'un bureau. Si ces professionnels trouvaient des solutions à proximité de leur logement, l'impact sur la mobilité serait considérable, se chiffrant en millions de trajets économisés chaque année.

Pour la plupart d'entre eux, la solution passe par l'accès à un espace de travail partagé doté d'un wifi performant, d'une machine à café, éventuellement d'une salle de réunion. Publiée en mai 2015, une étude portant sur le Grand Genève<sup>1</sup> dénombre 21 lieux existants, dont 15 sur territoire suisse (7 étant des centres d'affaires), pour un total de 778 places. C'est encore très insuffisant. D'autant plus que selon les cabinets d'études Ocalia et Sofies, auteurs de cette recherche, les besoins vont aller croissant et le nombre de ces lieux va

fortement augmenter ces cinq et dix prochaines années.

Dans ses conclusions, l'étude envisage deux scénarios. Sans intervention, l'offre va se développer en ville de Genève et dans les secteurs économiques les plus denses. Conséquence: si chacun doit continuer à se déplacer vers les centres urbains, l'impact sur la mobilité sera faible. La deuxième option, préconisée par Ocalia et Sofies, implique une action politique concertée favorisant la naissance d'un maillage de plus de 200 espaces de travail répartis sur l'en-

### Le coworking est-il le berceau d'une nouvelle révolution industrielle? Peut-être! Les explications du socio-anthropologue Antoine Burret



Antoine Burret

La multiplication annoncée de postes de travail à disposition des nomades et des indépendants ne suffit pas au bonheur d'Antoine Burret. Il n'y voit pas un facteur de croissance. «Des indépendants et des micro-entrepreneurs vont se partager une machine à café, ils

peuvent se donner des conseils, des coups de mains, mais ils rencontreront toujours les mêmes problèmes. En revanche, par la création d'un tiers-lieu, on crée un service qui crée des services. Et on génère de fait des activités nouvelles.»

Pour aller vite, Antoine Burret distingue les espaces de travail partagés (des meubles, une imprimante, un wifi performant) et les tiers-lieux où l'entraide et la collaboration sont facilitées afin de booster les projets des membres, et d'en susciter d'autres. Il a consacré quelques années d'études et d'immersion à cette distinction. Et déjà un livre\*, publié début 2015. S'attachant au profil du pionnier type du tiers-lieu, il évoque «l'intellectuel aliéné», une figure mise en lumière par l'historien Roger Chartier: «C'est une personne très éduquée qui ne peut accéder à un poste conforme à ses attentes en raison d'une configuration sociale ou

économique particulière. Le cas s'est présenté aussi bien à la veille de la révolution russe que lors du printemps arabe.» A l'apparition du tiers-lieu moderne au milieu des années 2000 correspond ainsi une conjonction historique: un nombre important d'individus très compétents ne peuvent plus s'épanouir dans le monde de l'entreprise telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. Ils empruntent d'autres pistes, pour entreprendre autrement. Selon l'expérience d'immersion du socio-anthropologue, les liens qui se tissent au sein d'un tiers-lieu obéissent à une logique communautaire. La culture, ou l'identité propre du tiers-lieu se renforce dans des discussions portant sur les succès et les soucis rencontrés par les uns et les autres, dans des débats... «Mais plus que par la discussion, c'est surtout par le travail en commun que la dynamique se met en place.» Un thème lui tient particulièrement à cœur.

«J'ai participé au lancement d'une entreprise dont le projet avait bénéficié des compétences de nombreux membres d'un tiers-lieu. Cela a été un échec, pour des motifs de propriété intellectuelle. Il a été impossible de reconnaître l'apport de chacun.» Il en a tiré la conclusion que seule une approche étendue de la propriété intellectuelle – Open Source – peut convenir. Cette approche, éprouvée notamment dans l'univers du logiciel libre, convient au fonctionnement communautaire du tiers-lieu. Ce qui renforce la conviction d'Antoine Burret que la réussite ne fera pas l'économie d'une nouvelle approche de l'acte d'entreprendre. **VB**



semble du territoire – canton de Genève, Ouest du canton de Vaud, départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Ce réseau engloberait les pôles économiques, mais également les quartiers d'habitation.

### Satisfaire les employeurs

Des espaces partagés bien équipés ont un impact sur le télétravail. «Nous donnons désormais la possibilité à deux collaborateurs, domiciliés à Genève, de travailler au centre de coworking «Les Voisins», plutôt que de venir chaque jour à notre siège du nord de Lausanne», explique Carlo Turzi, directeur commercial de la société Regenlab, basée au Mont-sur-Lausanne, spécialisée dans le domaine biomédical. «C'est un environnement professionnel, je n'aurais pas accepté qu'ils travaillent à leur domicile. La proximité avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), est un plus. Nous pouvons aussi organiser sur place des séances dans la salle de conférence, et recevoir des clients dans le café partenaire. Notre entreprise connaît un développement rapide, et des places dans des sites de coworking à Berne, Zurich ou Bâle, sont d'actualité, ainsi qu'en France où 8 collaborateurs travaillent hors murs», ajoute-t-il.

### Espace bobo, techno ou business

L'espace «Les Voisins», géré par une société privée, a ouvert en septembre dernier. Il peut accueillir une vingtaine de personnes sur 100 m<sup>2</sup>, surface doublée par le café partenaire. L'offre va de 30 francs par mois + tarif à l'heure, jusqu'à 400 francs par mois. Selon le responsable Kaspar Danzeisen, la majeure partie de la clientèle est composée d'indépendants ou de micro-entrepreneurs qui cherchent une ambiance de travail et/ou un supplément de compagnie qu'ils ne trouvent pas dans leur cuisine. «Les Voisins» ont déjà ouvert un deuxième site sur la rive droite. Les coworkers peuvent s'installer indifféremment dans l'un et l'autre. Un troisième centre est à l'étude à la périphérie de la ville. Davantage dédié aux petites PME, il disposera d'un espace de 500 m<sup>2</sup>.

A Vernier, à proximité de l'aéroport et de l'autoroute, la société Nomadspace consacre un quart des 2650 m<sup>2</sup> de son centre administratif tout neuf au coworking. Des grandes tables de l'espace nomade jusqu'aux espaces plus privatifs, les prix s'échelonnent de 9 francs de l'heure jusqu'à 425 francs par mois pour un accès illimité. Avec, à disposition et à la demande, des salles

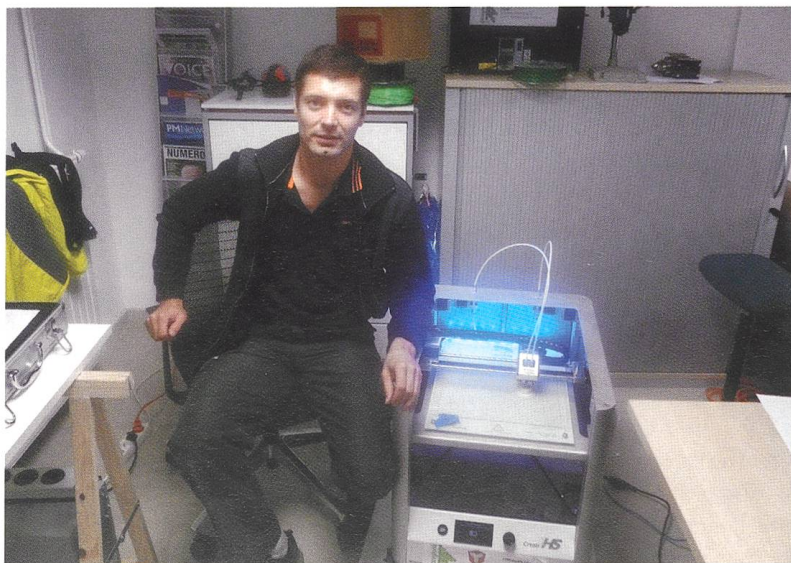
de réunions et une grande cafétéria. Le fondateur et CEO Jacques Rouèche manifeste la volonté de créer un deuxième centre, sur l'autre rive du Rhône, puis de se développer vers d'autres villes. Depuis son ouverture, cet été, Noma-dspace s'est surtout attaché à la location de bureaux, mais il est prévu d'approcher sous peu les grandes et moins grandes entreprises du Grand Genève, et de faire valoir la qualité de l'espace de coworking pour les adeptes de télétravail.

Leader des solutions pour une clientèle business, Regus propose aux nomades l'accès aux «lounges» de son réseau de centres d'affaires. Les CFF se signalent également sur ce marché, avec un BusinessCenter ouvert en mai 2014 à Berne, et un deuxième en mai 2015 à Genève. La liste n'est pas exhaustive. Et de nouveaux géants tels que We Work peuvent se déployer en Suisse, comme ils l'ont fait dans d'autres pays européens.

### Générer des activités

Les espaces de travail partagé ne s'adressent pas tous à la même clientèle. Situé près de la gare, l'Impact Hub et son réseau international de partenaires veulent faciliter l'émergence de projets innovants. Dans un créneau proche, l'association PanglossLabs a approché des municipalités des deux côtés de la frontière, avant d'ouvrir à l'automne un premier site, à Ferney-Voltaire. Forte d'une quarantaine de membres, elle cherche à s'implanter également côté Suisse. Franchi son seuil, on fait la connaissance de Guillaume Cabrié. Cet ingénieur mécanique a travaillé en entreprise – Dassault Systèmes, Dassault Aviation, Airbus. Spécialiste des imprimantes 3D, il lance son entreprise Lemantek, et met son expertise au service des autres adhérents. Les exemples concrets sont déjà alignés devant lui. Le carter d'une pièce en aluminium, le boîtier d'un appareil électronique, la maquette d'une boîte de vitesses...

A quelques mètres de là, Ayse Ozturk développe un projet éducatif. «Initier les enfants à la programmation à travers la robotique, qui est un outil ludique d'apprentissage». Ingénieure



Guillaume Cabrié et l'une de «ses» imprimantes 3D, au PanglossLabs de Ferney-Voltaire © Borcard



### La coopérative L'Habrik s'engage pour davantage de services et de commerces de proximité dans les quartiers



Arnaud Moreillon, président de L'Habrik, entouré du vice-président Romain Legros (à gauche) et du secrétaire Stéphane Nydegger. © Borcard

L'Habrik constate la difficulté de trouver un logement abordable. Mais elle déplore en sus l'appauvrissement de l'offre commerciale. «Ma femme est artisanne, et j'ai vu les difficultés qu'elle a rencontrées pour louer une arcade en ville», se souvient Arnaud Moreillon, président de la jeune coopérative.

De Genève à Paris, de Milan à Manchester en passant par Lausanne, la logique économique fait que les mêmes enseignes de prêt-à-porter et de produits électroniques phagocytent l'espace.

S'y opposant, L'Habrik entend favoriser en ses murs l'installation de PME locales, de services de proximité, et permettre à des artisans et à des artistes d'enrichir la vie de quartier, «tout en contribuant au maintien d'emplois». «Une boulangerie qui ferme, c'est un patron, mais aussi un ou deux employés qui perdent leur travail», poursuit le président.

Un premier terrain a été obtenu en droit de superficie, en partenariat avec la Société coopérative pour

l'habitat social (SCHS), à Lancy, chemin des Rambossons. Le plan localisé de quartier prévoit un immeuble en R+8 de 80 à 90 logements. La répartition des droits à bâtir entre les deux coopératives prévoit l'attribution des deux premiers niveaux pour L'Habrik. Un concours d'architecture doit être organisé fin 2015. Les emménagements sont souhaités pour 2020.

L'Habrik a déjà enregistré l'admission d'une vingtaine de membres, intéressés par les appartements du premier étage. La quête des futurs occupants du rez, sur une surface de 900 m<sup>2</sup> (à laquelle il faudra soustraire les espaces communs) n'a pas commencé. D'après les besoins constatés sur place et la demande, le retour d'activités que les lois du marché ont éjecté du secteur sera favorisé. La sélection s'opérera sans doute selon les critères de la Chambre d'économie sociale et solidaire (Apres-GE), à laquelle la coopérative a adhéré. A l'heure actuelle, faire coïncider l'attribution d'une surface de travail et d'un appartement n'est pas retenue comme une priorité, mais correspond au souhait des initiants, afin de participer à la réduction des trajets entre le lieu d'activité et le domicile.

#### Aider les PME

Autre projet, la coopérative souhaiterait développer une alternative aux hôtels industriels, trop onéreux pour de nombreux artisans et PME. Son système impliquerait la mutualisation des entrepôts, et serait compatibles avec la réalisation de logements dans les étages supérieurs. Des premiers contacts ont été noués afin d'obtenir des terrains en DDP. Mais cette initiative témoigne déjà de la capacité de renouvellement du modèle coopératif, et l'émergence de la coopérative d'habitation qui n'entend pas seulement construire des logements.

Voir [www.lhabrik.ch](http://www.lhabrik.ch) **VB**

en informatique-électronique, elle a travaillé 16 ans au CERN. Avec l'aide de Pangloss, elle a déjà mis sur pieds un partenariat avec l'association Mobsya, vouée au robot éducatif Thymio développé à l'EPFL. Egalement en collaboration, elle prépare un robot humanoïde qui sera réalisé sur place.

Les coworkers bardés de diplômes et experts en technologies numériques ne sont cependant pas la norme. Ils représentent la moitié des

membres de La Muse, espace pionnier, ouvert en 2009 dans le quartier de Plainpalais, à Genève. Là plus qu'ailleurs, on est surtout convaincu que pour que les projets s'épanouissent, les échanges entre coworkers doivent être constamment soutenus (lire aussi ci-contre). Chaque lundi, les membres sont invités à présenter leur projet devant les autres membres, ainsi que des entrepreneurs, des curieux – l'entrée est libre!

Les gérants encouragent également le «Tous pour un!» au cours desquels un résident fait état d'un problème, et invite la communauté à envisager le design d'une solution. «Il faut réapprendre à demander de l'aide,» insiste Claire Gadroit, general manager.

Evoquant sa plus-value, Pangloss met en avant «un environnement professionnel de qualité» et organise des événements – début novembre, l'accès à une série de conférence consa-





Ambiance festive et réseautage aux Voisins, près de la rue de Carouge. Voisins/DR

créée à l'économie circulaire. Aux Voisins, Kaspar Danzeisen organise des apéritifs, et peut suggérer une discussion constructive entre deux ou trois abonnés.

### Convaincre la périphérie

A l'exception de celui de Ferney-Voltaire, les sites mentionnés sont situés au centre ou dans des secteurs de fortes activités. Pour l'implantation à la périphérie, les communes pourraient jouer un rôle plus important. Dès l'automne 2015, Benoît Charrière, directeur marketing de Sofies Genève, a rencontré des responsables de municipalités de la région, afin de les sensibiliser. «L'accueil a été bon. Tout le monde est très intéressé, certaines mairies avaient déjà réfléchi à la question. Mais beaucoup aussi s'interrogent. Elles se demandent si le financement ou la facilitation de ce genre de projets est compatible avec leur responsabilité, ou si cela est du ressort du secteur privé.»

A Meyrin, l'installation d'un espace de coworking dans le quartier en construction des Vergers est du domaine du possible. Issu de l'association de la Chambre de l'économie sociale et solidaire, l'Incubateur Essaim, qui pilote dans l'écoquartier un programme participatif pour l'attribution des surfaces commerciales et communes, y est favorable. Fanny Bernard, conseillère, a même suggéré à des prestataires – Voisins, Pangloss – de présenter des projets. Une coopérative d'habitation et une fondation qui doivent construire aux Vergers auraient manifesté leur intérêt. Du côté de la mairie, Melissa Rebetez, cheffe du Service Développement social et emploi et responsable de la démarche participative des Vergers, voit l'arrivée d'un espace de travail partagé d'un bon œil: «Cela correspond aux valeurs défendues dans l'écoquartier.» Mais elle exclut que la municipalité intervienne dans le processus. Que la



Nomadspace consacre 2650 m<sup>2</sup> au coworking et au télétravail, dans son centre de Vernier, à proximité de l'autoroute et de l'aéroport. DR



### Le Bled veut construire grand afin de pouvoir offrir un maximum de choix et de mixité

La jeune coopérative Le Bled participe cet hiver au concours d'investisseurs organisé par la Ville de Lausanne, en vue de réaliser un projet dans le futur écoquartier des Plaines-du-loup. Cet écoquartier de quelque 3500 logements occupera environ 38,5 hectares du mégaprojet Métamorphose qui prévoit, à terme, l'implantation de 12 500 habitants-emplois.

En octobre, les contours du projet du Bled n'étaient pas encore connus. Une certitude, une réflexion sur la taille. «Nous rêvons d'un projet de 200 logements, plus une part d'activités,» explique Laurent Guidetti, membre du Bled. Ceci en vertu d'une théorie de masse critique, développée notamment sur le site «Redémarrer la Suisse» ([www.neustartschweiz.ch/fr](http://www.neustartschweiz.ch/fr)) «Le principe est qu'à partir de plusieurs centaines d'habitants, pas mal de choses peuvent être mutualisées. Par exemple des chambres d'amis. Des coopératives en prévoient une par étage. En changeant d'échelle, il devient possible de les regrouper en un hôtel social, qui répondra à une large palette de besoins. La grand-mère en visite, la jeune fille au pair, le fils qui revient d'une année d'études à l'étranger. Et pourquoi pas des réfugiés».

Laurent Guidetti, du bureau Tribu architecture, qui assure (ad interim) le secrétariat de la coopérative, évoque l'efficacité du système de réservation Mobility. «Cette société commercialise son système de réservation: Le Bled pourrait développer sa propre carte -ity!» Elle rendrait possible – aujourd'hui dans un article prospectif, demain dans un projet de construction – la gestion des réservations des chambres de l'hôtel social, mais aussi celles des espaces ou des services à disposition dans les espaces communs: une machine à laver, une salle de réunion, un poste de travail dans un espace de coworking, un barbecue...

A l'échelle d'un îlot, le système pourrait fonctionner avec une carte, mais il ne ferait pas l'économie d'un concierge – ou concierge social –, qui connaît tout le monde, distribue les clés, change les ampoules, et met du liant entre les usagers.

### Optimiser l'occupation des surfaces

Pour un projet idéal de 286 logements, Le Bled pourrait gérer jusqu'à 9500 m<sup>2</sup> de surfaces communes ou commerciales, ce qui autorise une gestion équilibrée des activités rentables, et de celles qui le seront moins. «Un bureau, dont le loyer couvre largement le prix du m<sup>2</sup> construit, va subventionner d'autres activités.» Bureaux, boutiques, espace de coworking, mais aussi maison de quartier, garderie...

La coopérative veut aussi optimiser l'occupation des surfaces. «Une association théâtrale n'occupera pas tout le temps ses locaux, qu'elle rendra accessible à d'autres, à une école de musique que sais-je, pour en tirer un meilleur profit.» Même démarche avec les surfaces administratives. «Le bureau Tribu architecture pourrait s'installer sur place. Rien ne nous empêche de libérer, le soir, les salles de conférences. Afin de rentabiliser l'espace, mais aussi pour maintenir une activité, et éviter les problèmes des quartiers qui se vident à partir d'une certaine heure.»

La coopérative compte déjà plus de 250 membres. Elle entend, dans son projet, incorporer aussi bien le logement régulé, le marché libre, que les appartements en PPE à prix coûtant. Ce parti pris est conforme à un idéal de quartier hétérogène. Il pourrait aussi permettre au Bled, si son projet devait être revu à la baisse, de rallier d'autres promoteurs, privés, coopératifs ou autres, à ses idées, et maintenir son programme pour 200 logements, ou 300, ou plus si affinités... **VB**

mairie pousse un autre projet en ville n'est pas non plus, pour l'heure, à l'agenda.

Les coopératives peuvent avoir un rôle à jouer. Certaines sont déjà sensibles à la problématique habitat-travail. Dans une récente réalisation dans le quartier des Charmilles, la SCHG propose des espaces à l'intention des indépendants. D'autres coopératives proposent d'autres réponses pratiques (lire encadré.) Il n'est pas inconcevable d'imaginer que les espaces de coworking au bas d'un

immeuble pourraient se développer, complémentaires à une garderie ou un café.

Et alors, bientôt, peut-être, si tout se passe dans le meilleur des mondes interconnectés possibles, les routes pénétrantes genevoises à deux voies, vides, parcourues par des trams vides, croisant des trains vides, ne témoigneront plus guère que «d'un épisode du développement urbain du début du XXI<sup>e</sup> siècle», au même titre que les «toblerone» anti-chars témoignent

d'une préoccupation d'un lointain XX<sup>e</sup> siècle! Peut-être. L'étude Sofies et Ocalia évoque plus modestement, pour la création de 200 sites et 7000 places de travail partagé sur dix ans, une diminution du trafic urbain de 12 millions de déplacements par an, soit... 6%!

**Vincent Borcard**

<sup>1</sup> <http://www.teletravail-geneve.com/actualite/12-lieux-de-travail-partages-sur-le-grand-geneve-les-resultats-de-letude.php>